

Appel d'offres du 18 juin 2019

# Cours d'automne FAN 2020

Ces dernières années, le comité de pilotage de la FAN s'est en grande partie chargé d'organiser les cours d'automne. Afin de promouvoir la participation de ses membres, de positionner des thèmes spécialisés et de permettre la mise en place d'organisations de cours différentes, **le comité souhaite déléguer la planification du cours d'automne FAN 2020 à un ou plusieurs bureaux d'ingénieurs-conseils / de planificateurs, à des personnes individuelles ou à des institutions.**

## 1 Procédure et délais

- **Esquisse de l'idée:** jusqu'au 31 juillet 2019  
Les personnes intéressées peuvent envoyer une première esquisse d'idée basée sur le cahier des charges, téléchargeable sur le site web, à [kontakt@fan-info.ch](mailto:kontakt@fan-info.ch) avant le 31 juillet 2019.  
Cette esquisse d'idée devrait donner au comité un premier aperçu du futur cours. Sur la base d'un sujet de cours, d'une problématique, un objectif possible du cours doit être défini.  
Le choix du sujet est libre, à l'exception de ceux qui ont déjà été traités. Les anciens cours peuvent être consultés sur le site web.
- **Attribution de l'organisation:** jusqu'au 31 août 2019  
Si plusieurs esquisses d'idées sont proposées, le comité évalue, décide et attribue l'organisation du cours d'automne 2020 sur la base de critères définis. La décision d'attribution sera communiquée à toutes les parties intéressées, avec une explication des motifs pour cette décision.
- **Concept de la conférence : 15 octobre 2019**  
Le futur organisateur / la future organisatrice du cours, accompagné d'un groupe de conduite du comité FAN, développe le concept de la conférence (programme dans ses grandes lignes) avant que l'élaboration détaillée ne commence un an avant la tenue du cours.

## 2 Objectif des cours d'automne

- Formation et perfectionnement des membres sur des sujets centraux ou d'autres sujets de la FAN.
- Élaboration d'approches de solutions à des questions portant sur des sujets techniques / métier.
- Encouragement de l'échange d'expertise et d'expérience entre la pratique, la recherche et les autorités compétentes.
- Soutien à la coopération entre experts.
- Représentation de la FAN en interne et vers l'extérieur.

## 3 Rémunération et finances

- Toutes les charges et travaux en lien avec l'organisation et le déroulement du cours d'automne sont réalisés sur la base du volontariat et ne sont pas rémunérés.
- Les prestations du secrétariat de la FAN peuvent être utilisées selon les tâches définies.
- Pour le cours d'automne 2020, un budget est à établir conformément aux directives. Il doit être approuvé par le comité FAN dans le cadre du budget annuel.
- L'organisateur / l'organisatrice du cours ne peut réclamer un éventuel bénéfice du cours et n'est dans la même logique pas responsable en cas de perte.